

Henri Regnault

Vice-président de l'Union Spirite Française

Preuves de la
Réalité Spirite

Avant-propos

La plus grande partie des textes qui sont dans cette brochure de propagande ont déjà été publiées dans *Spiritisme* en 1946, volume publiant les principaux documents présentés au Congrès Spirite organisé à Paris par l'Union Spirite Française en septembre 1946.

Le tirage de *Spiritisme* de 1946 fut fort limité. C'est un volume assez important. Afin d'appuyer par des écrits, ma propagande parlée, j'ai cru utile de publier à part les rapports que j'ai présenté au Congrès. Tel est l'objet de cette brochure.

Ce qu'est le spiritisme

Le Spiritisme est l'étude des lois naturelles de l'après mort. Le spiritisme découle de faits rigoureusement observés et scientifiquement contrôlés.

Il n'exige aucun acte de foi et donne la certitude absolue de l'existence de l'âme et de la survie.

Le Spiritisme, science et philosophie, n'est pas une religion. Il n'est pas contre les religions. Les spirites célèbres ont commencé par être des incroyants et souvent même des adversaires. Ayant étudié consciencieusement les ouvrages sérieux, ayant fait eux-mêmes des expériences, ils ont été vaincus par les faits et ont professé leur certitude.

Parmi les spirites célèbres, on peut citer : le Président Sadi Carnot, la Reine Victoria, Lord Halifax, le physicien Crookes, le physicien Lodge, le naturaliste Wallace, le professeur Lombroso, le professeur Barrett, le professeur Aksakoff, Camille Flammarion, Victor Hugo de l'Académie Française, Victorien Sardou de l'Académie Française, le Docteur Gibier, le pasteur Benezech, Ernest Bozzano, Conan Doyle.

La réalité des phénomènes formant la base du spiritisme est reconnue de façon absolue par ceux qui n'acceptent pas l'interprétation spirite. Citons par exemple, parmi les métapsychistes : le professeur Charles Richet et le Docteur Osty ; parmi les catholiques : le R.P. Mainage, qui écrit : j'avoue, très simplement, et sans attendre le verdict de la science, j'avoue croire à l'objectivité des phénomènes spirites.

Pour savoir sur quelles preuves d'identité incontestables le spiritisme est basé, il faut lire les auteurs spirites sérieux. Signalons, par exemple, Allan Kardec, Léon Denis, Gabriel Delanne, Camille Flammarion, Bozzano, William Crookes, Oliver Lodge, Conan Doyle, le docteur Gibier, Félix Rémo, Chevreuil, Henri Sausse, Paul Bodier pour citer seulement ceux qui sont morts.

Le spiritisme est déformé par les charlatans et les exploiters de la crédulité. Pour savoir exactement, ce qu'est cette science, suivez les réunions de l'Union Spirite Française, association sans but lucratif, données dans sa salle de conférence : 10 rue Léon Delhomme, Paris 15^{ème} (Métro : Vaugirard).

Chaque réunion comprend une causerie sur le spiritisme ou l'occultisme, et des expériences. Les réunions ont lieu tous les lundis à 21 heures, tous les samedis, dimanche à 15 heures.

L'UNION SPIRITE FRANÇAISE a pour but :

1°) d'unir dans un lien fraternel, toutes les personnes, isolées ou organisées en groupement, tant en France qu'aux Colonies, qui s'intéressent aux problèmes de l'âme et à l'étude de ses manifestations pendant la vie et après la mort.

2°) D'étudier, en commun, le spiritisme et les sciences qui s'y rattachent au triple point de vue : scientifique, philosophique et moral.

3°) De propager l'idée spirite et de diffuser les faits relatifs aux sciences psychiques.

4°) De pratiquer la solidarité, base morale du spiritisme.

Les adhérents reçoivent, gratuitement, « Survie » organe de l'U.S.F., dans lequel on trouve des articles intéressants. La cotisation de membre bienfaiteur est de 350 francs minimum pour l'année (12 mois à partir de l'adhésion) et celle de membre actif est de 100 francs, minimum pour l'année.

Les membres du Comité d'U.S.F. travaillent bénévolement et avec désintéressement.

A l'U.S.F., toutes les fonctions sont gratuites.

Pourquoi il faut propager le spiritisme et comment on peut le faire

Nous sommes à une époque terrible, et cela est dû au déchaînement, chez les Peuples comme chez les êtres humains, des instincts de la matière que rien ne peut refouler. L'égoïsme, la haine, la vengeance sont les maîtres du monde. A peine sort-on d'une guerre cruelle et barbare, où personne n'est à l'abri de la tuerie, qu'on parle ouvertement de la possibilité d'un prochain conflit. Sur de nombreux points du globe, la guerre fait des victimes.

Le meilleur moyen de spiritualiser l'humanité, est de lui montrer les faits qui forment la base du spiritisme. Grâce à notre science, également philosophie, la masse comprendra le pourquoi de la vie, la science et la religion fusionneront, la fraternité et la bonté redeviendront les maîtresses du monde, et les dangers de conflits sanglants entre Nations seront écartés. Les discussions seront toujours possibles, mais on les règlera pacifiquement. Pour que cela arrive plus tôt, il faut propager le spiritisme au maximum possible.

Faut-il faire des efforts pour propager le spiritisme partout ? Faut-il au contraire, réserver cette propagande à ceux qu'on est convenu d'appeler l'élite, en laissant à ceux-ci le soin de faire connaître le spiritisme ?

La question a parfois été posée et, sans hésiter, j'ai toujours affirmé la nécessité de faire de la propagande de masse en divulguant au maximum possible, et dans tous les milieux, les faits sur lesquels s'appuie le spiritisme.

Depuis 1915, j'ai eu le grand bonheur de comprendre le spiritisme. Matérialiste et incrédule, j'ai dû, comme tant d'autres, m'incliner devant les faits.

Je ne me suis pas contenté d'étudier notre science. J'ai voulu connaître toutes les autres branches des sciences occultes. J'ai étudié et approfondi les religions. Ces études m'ont amené à mieux comprendre les liens de fraternité qui doivent exister entre tous les hommes, elles m'ont montré que nous sommes tous du même avis quand on regarde seulement l'ésotérisme. De là vient l'action que, depuis 1923, j'ai menée afin d'essayer d'unir tous les spiritualistes. Mais j'ai également compris à quel point le spiritisme, par sa simplicité, par son langage clair et précis, par les faits réels qui forment sa base, s'adresse à tous les êtres humains quels que soient leur culture, leur ignorance, leur milieu social, leur nationalité.

Voilà pourquoi, malgré ma connaissance de l'occultisme, je suis resté spirite, voilà pourquoi, par tous les moyens, je fais les plus grands efforts pour propager notre science dans la masse. En agissant ainsi, du reste, on atteint en même temps l'élite.

Pour pouvoir, avec mes conférences, pénétrer dans tous les milieux, je n'ai pas hésité à faire de la propagande par le geste, c'est-à-dire à semer partout des graines spirites.

Je m'explique. J'appelle « graines spirites » les prospectus par lesquels j'annonce mes conférences. Chaque semaine, à Paris, depuis décembre 1945, dix mille sont distribués ou envoyés. Chaque personne rencontrée reçoit un papier sur lequel sont rappelées les bases du spiritisme, en même temps que sont indiqués les jours et heures de la réunion. Mon auditoire comprend ainsi des êtres de tous les milieux. Et cela ne m'empêche pas d'atteindre ceux qui, par leur situation sociale, par leur culture, par leur instruction, par leur éducation forment l'élite de la société. Les nombreuses lettres reçues me le prouvent. Mon système me permet d'atteindre tout le monde, il m'a amené à entrer en relations, avec des élèves de l'Ecole Normale Supérieure, des polytechniciens, des docteurs en médecine, des étudiants en sciences, en philosophie, en lettres.

Les graines doivent être données à tous ceux que l'on rencontre, sans aucune exception. Il y a des spirites dans tous les milieux, preuve que tous peuvent être intéressés par notre science.

A la sortie du métro Notre Dame de Lorette, une marchande de journaux exposa mon prospectus à côté des gazettes à vendre, j'ai eu des preuves que c'est vrai, me dit-elle ; je veux

donc attirer l'attention de mes clients.

Dans les congrès auxquels j'ai participé, dans mes articles, dans mes conférences, j'ai très souvent donné les moyens de faire la propagande. Il sera sans doute pas utile de les rappeler brièvement.

Mais avant de vouloir propager le spiritisme, il est indispensable de l'étudier. Il faut surtout bien connaître un certain nombre de preuves d'identité, savoir les raconter en montrant que seule l'intervention des décédés permet de les expliquer. Il faut lire les ouvrages de base et bien connaître les principaux livres d'Allan Kardec, de Léon Denis, de Gabriel Delanne. Plus je relis l'œuvre d'Allan Kardec, plus je me rends compte que notre Maître a tout prévu, aidé en cela par les Esprits qui, comme il le proclame, ont collaboré avec lui. Aussi je suis décidé à rester Kardéciste et à m'appuyer sur son œuvre en n'hésitant jamais, malgré ce que ce terme peut avoir de péjoratif pour certains, à me proclamer spirite. Je n'emploierai pas d'autres termes, qui, si habiles que soient leurs créateurs ne pourront jamais avoir une signification aussi nette et aussi précise. Ouvrons le Livre des Esprits paru le 18 avril 1857 ; nous y trouvons d'abord ces lignes : pour les choses nouvelles, il faut des mots nouveaux : ainsi le veut la clarté du langage, pour éviter la confusion inséparable du sens multiple des mêmes termes. Les mots Spirituel, Spiritualiste, Spiritualisme, ont une acceptation bien définie ; leur en donner une nouvelle pour les appliquer à la Doctrine des Esprits serait multiplier les causes déjà si nombreuses d'amphibologie. En effet, le spiritualisme est l'opposé du matérialisme ; quiconque croit avoir en soi autre chose que la matière est spiritualiste. Mais il ne s'en suit pas qu'il croie à l'existence des Esprits ou à leurs communications avec le monde visible. Au lieu des mots spirituel, spiritualisme, nous employons pour désigner cette dernière croyance, ceux de spirite et de spiritisme dont la forme rappelle l'origine et le sens radical et qui par cela même ont l'avantage d'être parfaitement intelligibles, réservant au mot spiritualisme son acceptation propre.

Nous disons que la doctrine spirite ou le spiritisme a pour principe les relations du monde matériel avec les Esprits ou Etres du monde invisible. Les adeptes du spiritisme seront les spirites.

Ce qui était vrai en 1857 l'est encore aujourd'hui. Malheureusement par suite du charlatanisme et des exploiters de la crédulité publique, le mot spiritisme a, pour certains, un sens péjoratif mais c'est à nous spirites de le réhabiliter, en mettant autant que possible en action l'enseignement spirite et en étant des exemples pour ceux qui nous approchent. Pour ma part, je n'ai jamais caché à personne, même à ceux qui m'emploient, quelles sont mes certitudes. Loin de me nuire, cela m'a parfois procuré de l'avancement et des augmentations. Fréquemment les Esprits m'ont prouvé que quand on propage leur enseignement, on n'a rien à craindre et qu'au contraire on a tout à gagner. Les preuves de leur protection et leur constante sollicitude abondent pour moi.

Voyons donc, très rapidement, comment on doit s'y prendre pour faire de la propagande individuelle. D'abord, propagande orale en saisissant toutes les occasions de parler de notre science, en montant ce qu'elle est réellement. Ensuite, propagande épistolaire ; à l'occasion d'un deuil, d'une épreuve, d'un en nui, rappeler ou apprendre à ses correspondants les bienfaits du spiritisme. Même quand cette occasion ne se présente pas, il est facile de mettre dans son courrier des tracts spirites, de coller sur son papier à lettres et sur ses enveloppes des papillons spirites. L'Union Spirite Belge, suivie en cela par l'Union Spirite Française, a eu l'excellente idée de faire imprimer des timbres de propagande.

J'ai déjà parlé de la propagande par le geste, qui est d'autant plus à la portée de tous qu'il est facile de mettre les tracts dans les boîtes à lettres, quand on n'ose pas les donner aux passants ni les déposer sur la caisse des commerçants en rentrant dans chaque boutique.

Le deuil ne devrait pas être porté par les spirites ; le conseil en a notamment été donné lors du Congrès International de 1925. Agir ainsi, en expliquant à ceux qui s'en étonnent, pourquoi

on ne s'habille pas en noir malgré la mort d'un être cher, c'est encore faire de la propagande. Envoyer les faire-part du décès sur du papier blanc, rappeler les principes du spiritisme par une maxime ou une citation, c'est aussi faire de la propagande.

Je crois utile de donner les moyens d'organiser des réunions de propagande ; ainsi les présidents de groupements de province pourront-ils, dans leur ville, faire d'utile besogne.

D'après une expérience qui m'a souvent réussi, voici ce qu'il convient de faire :

1°) chercher d'abord quels sont les salles et leur prix de location. Ensuite voir les imprimeurs, afin de savoir celui fait le meilleur prix pour des prospectus. Demander le prix par 1000, par 5000, par 10000.

2°) Demander quel serait le prix d'affiches quart colombier, demi colombier, colombier, double colombier, par 100 affiches et par 50 affiches, timbres compris. Voir si dans la ville, en plus du timbre normal, il y a un timbre municipal.

3°) Demander le prix de l'affichage : 1° en conservation ; 2° en pose libre.

4°) Voir si on peut trouver parmi les spirites de la ville des personnes assez dévouées pour faire de la propagande par le geste, c'est-à-dire s'occuper de la distribution de prospectus, ce qui, en province, est facilité, puisque, souvent, il y a des boîtes à lettres dans chaque immeuble. De plus il serait bon de distribuer des prospectus dans la rue à tous les passants sans exception et d'en déposer un sur le comptoir de chaque commerçant en rentrant dans sa boutique.

5°) Tâcher de trouver des commerçants acceptant de mettre une affiche chez eux. Dans ce cas, poser soi-même l'affiche avec un peu de papier collant, car parfois le commerçant promet et ne la met pas. Attention, mettre triple timbre pour affiche posée à l'intérieur. Donner au commerçant qui accepte deux entrées sans droits.

6°) Quelques jours avant la réunion faire des communiqués à la presse et les envoyer à tous les journaux locaux avec une carte d'invitation (2 entrées gratuites). Il convient de prévoir une table réservée à la presse. Il y a deux moyens de récupérer les sommes engagées pour organiser une réunion.

A) Prendre un droit d'entrée (participation aux frais), en le calculant de telle sorte que l'on puisse sinon avoir un bénéfice, du moins rentrer dans les dépenses faites.

B) Faire entrée libre et faire une collecte au cours de la réunion. Il est toujours prudent de prévoir un ou deux agents pour éviter les bousculades à l'entrée. Sauf si on fait la réunion dans une salle de cinéma ou une salle de spectacles, en conservant le personnel habitué à faire le placement, il ne faut jamais faire de location. Il ne faut surtout jamais louer de places sans qu'elles soient numérotées et sans être certain que la place sera laissée inoccupée, même si la personne l'ayant louée arrive très tard. Si on a prévu la location, il faut avoir, pour les personnes ayant loué, une entrée spéciale leur permettant d'entrer sans attendre. Si on n'agit pas ainsi, on mécontente le public et cela fait, pour le spiritisme, une propagande à rebours. Naturellement, on achète des « carnets de vendeurs », petits carnets à souche numérotée de 1 à 100 et on donne un billet à chaque personne entrant dans la salle, en échange de sa participation aux frais.

Il est bon d'organiser la vente de livres, de brochures, de revues et de journaux spirites en prévoyant d'abord un comptoir d'exposition et de vente placé à l'entrée de la salle, ensuite des vendeuses et des vendeurs chargés de passer dans la salle avant le commencement de la réunion et pendant l'entracte. Un chef de vente sera désigné ; il recevra la liste des ouvrages à vendre, il sera responsable de la totalité, répartira ensuite les vendeuses et les vendeurs, recevra leurs comptes. Naturellement, on distribuera le plus possible de tracts, destinés à faire connaître le spiritisme.

Il doit toujours y avoir, pour la direction de la réunion, quelqu'un ayant l'habitude de présider des réunions, car il faut prévoir la venue d'adversaires du spiritisme essayant de troubler la séance.

Naturellement, l'organisateur aura prévu, pour le jour de la réunion, des commissaires qui s'occuperont du placement des auditeurs, de la police de la salle.

Je me permets de donner ces conseils, car j'ai eu, des milliers de fois, l'occasion de me rendre compte de leur efficacité.

Peu à peu le spiritisme sera connu et s'imposera. Quand la majorité des hommes le pratiquera, on assistera à l'union productrice entre le travail, l'intelligence et la fortune, ces trois forces qui, réunies, peuvent sauver le monde et qui, séparées, n'ont plus aucun pouvoir. Il n'y aura plus, entre les hommes, l'égoïsme des riches ; chacun aura la place méritée par son labeur et les connaissances acquises ; tous collaboreront à l'œuvre commune. Il n'y aura plus, entre les hommes, de séparations factices comme celles que crée l'orgueil des possédants.

« Souvent, dans mon salon, disait Allan Kardec, le prince se trouve à côté de l'artisan ; s'il s'en trouvait humilié, je dirais qu'il n'est pas digne d'être spirite. Mais, je suis heureux de le dire, je les ai vus souvent se serer fraternellement la main et je me suis dit : Spiritisme, voilà un de tes miracles ».

Si tous les spirites le veulent, notre science peut réaliser un autre miracle : celui de faire régner, sur la terre, la paix et la fraternité entre les hommes.

Le spiritisme et les savants

Nulla chose au monde, peut être, n'est plus décriée que le spiritisme. Ma longue expérience de propagandiste de cette science m'a permis de constater que très souvent, même sans jamais avoir eu l'occasion de lire un livre sérieux traitant de ce sujet, nombreux sont les auditeurs des conférences contradictoires qui, prenant la parole, font les affirmations les plus osées et les plus fausses. Sans froisser le moins du monde leur opinion personnelle, je voudrais essayer de démontrer, à l'usage des savants et des métapsychistes, que le spiritisme est une science.

Une chose absolument certaine pour tous les hommes, c'est l'obligation absolue que nous avons tous de quitter la terre par la mort ; nous ne pouvons savoir à quelle minute nous cesserons de vivre, nous sommes absolument certains que notre ultime seconde viendra. Pourquoi sommes-nous ici-bas ? Que se passera-t-il après notre mort ? Etude des lois naturelles de l'après mort, grâce aux médiums, intermédiaires entre le visible et l'invisible, le spiritisme répond à ces questions importantes.

J'étais devenu profondément matérialiste et je préparais un roman contre le spiritisme quand, en 1915, j'ai été obligé, par les faits, de reconnaître la réalité de cette science. Je suis devenu très rapidement propagandiste de ces idées. Ceux qui ont accepté d'étudier les faits, en faisant table rase de leurs croyances et leurs préjugés ont tous, sans aucune exception, accepté la réalité du spiritisme.

Mon expérience personnelle confirme entièrement l'opinion exprimée par Varley, l'inventeur du condensateur électrique, quand il écrivait à William Crookes : « je ne connais pas d'exemple d'un homme de bon sens qui, ayant étudié avec soin les phénomènes spirites, ne se soit rendu à l'évidence ».

Du reste, presque tous les spirites célèbres ont commencé par être des incroyants ; même, souvent ils ont été les adversaires de cette science. Ayant étudié consciencieusement les ouvrages sérieux, ayant fait eux-mêmes des expériences, en exerçant le contrôle le plus rigoureux, ils ont été vaincus par les faits et ont affirmé courageusement leur certitude.

En 1854, Mr Fortier, magnétiseur, dit à Allan Kardec¹ qu'on fait parler les tables et qu'elles peuvent répondre aux questions. Depuis 1823, alors qu'il avait 19 ans, Allan Kardec s'occupait du magnétisme.

« Ceci, répond-il, c'est une autre question. J'y croirai quand je le verrai et qu'on m'aura prouvé qu'une table a un cerveau pour penser, des nerfs pour sentir, et qu'elle peut devenir somnambule. Jusque là, permettez moi de n'y voir qu'un conte à dormir debout ».

Au début de 1855, Allan Kardec rencontra son vieil ami Carlotti, très enthousiaste. En lui parlant, avec exaltation, de l'intervention des esprits, ce dernier augmenta les doutes du sceptique. Mais, en mai 1855, Allan Kardec entendit Mr Potier, homme froid et calme, parler lui aussi du spiritisme. Il accepta alors d'assister à une séance, étudia avec conscience et avec sang froid. Il publia, à partir du 18 avril 1857, les livres qui forment la base du spiritisme sous les titres : le livre des Esprits, le livre des médiums, l'Évangile selon le spiritisme, la Genèse, etc...

Allan Kardec, il convient de ne pas l'oublier, était docteur en médecine. Nombreux, du reste, sont les docteurs devenus défenseurs de notre science, après avoir été des incroyants et des adversaires ; je citerai seulement le docteur Gibier, le docteur Conan Doyle, le docteur Sexton, le professeur portugais Feijao. Le célèbre musicien Georges Aubert, le journaliste

¹ Il ne faut jamais l'oublier, Allan Kardec était un homme très positif et pas du tout un rêveur. Docteur en médecine, pédagogue, polyglotte. Il établit la science spirite d'après le contrôle universel, en synthétisant les expériences de médiumnité de tous les pays.

Vassalo, Mr Bellamare, auteur de Spirite et Chrétien, le pharmacien Bourniquel, auteur avec Gabriel Delanne de Ecoutons les morts, le commissaire Stellet, auteur du livre Les morts nous frôlent, Georges Melusson, Félix Remo, devenu propagandiste spirite à l'âge de 78 ans, Léon Chevreuil, célèbre peintre, auteur de On ne meurt pas, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, le professeur Gabriel Gobron, le célèbre William Crookes, Alfred Russel Wallace, Myers, le célèbre criminaliste italien Lombroso, le professeur russe Aksakof, le suisse Raoul Montandon, le physicien Oliver Lodge, s'étaient tous publiquement moqués du spiritisme avant de déclarer leur certitude de la réalité de notre science.

Je pourrais citer encore beaucoup de noms, mais je signalerai seulement Ernest Bozzano et l'américain Hodgson. Tous ces hommes, sans exception, auraient pu à un certain moment de leur vie, dire avec Hodgson : « je n'avais qu'un but, découvrir la fraude ou la supercherie. Pour être franc, j'allais chez Mme Piper² avec l'intention de démasquer. Il y a de cela 12 ans... J'entraï dans cette maison, profondément matérialiste, ne croyant pas à l'existence après la mort. Aujourd'hui, je simplement : je crois ».

Tous les savants n'ont pas eu le courage des pionniers du spiritisme que je viens de citer. Certains, considérant les phénomènes du spiritisme comme impossibles, ont refusé obstinément de les étudier. D'autres, acceptant de faire des expériences, essaient de tout expliquer en faisant intervenir des pouvoirs inconnus émanant de l'être vivant. Ainsi est née une science dénommée métapsychique. Le Professeur Charles Richet, de l'Académie de Médecine, en est le protagoniste. Son célèbre Traité de métapsychique fut déposé par lui, le 13 février 1922, sur le bureau de l'Académie des Sciences. C'était un acte fort courageux. Cette date est importante dans l'histoire de la science.

Ernest Bozzano est l'un des défenseurs les plus célèbres du spiritisme vis-à-vis de la métapsychique. Il a consacré à cette défense de nombreux articles dans les revues et il a publié, en réponse au livre de Mr René Sudre : Introduction à la métapsychique humaine, un livre qu'il faut avoir lu avant de se faire une opinion sur le spiritisme et la métapsychique. Comme beaucoup de métapsychistes, Mr René Sudre cite des cas que les spirites eux-mêmes rejettent parce qu'on peut, pour les expliquer, trouver une autre interprétation que l'intervention d'un décédé.

Notre règle est absolument formelle : toutes les fois qu'un fait peut être expliqué par l'une quelconque des objections faites au spiritisme par ses adversaires, il faut le rejeter et ne pas y voir un phénomène de spiritisme.

Dans son livre, Bozzano propose à la sagacité de Mr René Sudre un certain nombre de cas. L'ouvrage de Mr Sudre, écrit-il dans sa conclusion³ « (présentant manifestement le grave inconvénient de ne pas se proposer la recherche de la Vérité pour la Vérité, mais plutôt l'intention de démolir à tout prix l'hypothèse spirite, a rencontré le sort qu'il méritait, en tombant absolument en morceaux au premier choc contre la démonstration des faits. J'ajouterai que si Mr Sudre est, à ce sujet, d'un avis contraire, dans ce cas, il doit savoir trouver une explication naturelle de tous les cas relatés au cours de mon ouvrage, en réfutant, l'une après l'autre, toutes les argumentations que j'ai formulées à l'appui de leur genèse inébranlablement spirite. Entendons-nous : je dis qu'il doit trouver une explication naturelle de tous les cas que je viens de rapporter, non pas de quelque cas choisi avec soin et se prêtant plus ou moins à des « exercices » sophistiques ».

Ceci était écrit en 1926 ; à ma connaissance, jamais Mr René Sudre, ni aucun autre métapsychiste, n'a répondu à Bozzano. Les cas cités par le célèbre spirite italien ne peuvent donc pas être expliqués autrement que par l'intervention des morts venant ainsi démontrer aux vivants la réalité de leur survie et leur pouvoir de communiquer avec les habitants de notre

² Ernest Bozzano, Propos de l'Introduction à la métapsychique humaine, p. 248

³ Ernest Bozzano, A propos de l'Introduction à la Métapsychique humaine, p. 248

planète

Malgré l'absence de réponse des métapsychistes, Bozzano ne s'est pas cependant arrêté dans ses démonstrations ; il a continué à accumuler les preuves afin de démontrer la réalité du spiritisme. Parmi mes nombreux documents sur ce sujet important, je citerai seulement des extraits d'un article paru dans la Revue Spirite⁴ d'octobre 1933, sous le titre : en défense des cas d'identification spirite. « Je me rends compte, écrit Bozzano, qu'on ne saurait contribuer avec efficacité au triomphe d'une grande vérité sans s'adapter à la tâche si pénible de répéter sans cesse les mêmes argumentations, les mêmes idées, les mêmes réfutations. Je m'aperçois, en effet, que la « répétition » est la seule figure rhétorique capable d'effriter lentement, mais efficacement, les oppositions misonéistes qui surgissent de tout côté contre ceux qui osent soutenir une Vérité de nature à bouleverser des systèmes philosophiques, scientifiques et religieux, tombés en décrépitude, mais établis et depuis trop longtemps périmés ».

Après cette prémisse, j'entre sans plus dans mon sujet. En ces dernières années on a pu constater quelques cas d'identification personnelle de défunts que leur nature complexe rend tellement exceptionnels, qu'il n'est pas aisé d'en trouver d'équivalents parmi les cas qui avaient été enregistrés jusqu'ici dans les annales de la métapsychique. Il semblerait que ces cas devraient soulever partout un très vif intérêt, surtout chez ceux qui dirigent les grands Instituts Métapsychiques, et donner lieu ainsi à des travaux analytiques pénétrants et féconds, au plus grand profit de la nouvelle « Science de l'Âme ». Il n'en est rien. Les principaux critiques des Instituts en question n'ont pas soufflé mot, ou se sont tirés d'affaire avec une demi page de prose inconcluante ; en ces conditions, l'ombre de l'oubli a bientôt entouré des documents qui étaient réellement précieux pour la recherche des causes qui déterminent les manifestations supra normales. « Comment expliquer cette curieuse inversion des méthodes scientifiques ? Quelles étranges idiosyncrasies du raisonnement ont pu produire un pareil résultat ? Je répondrai avec les paroles d'un membre de l'Américan Society F.P.R. qui a eu l'occasion de publier quelques cas secondaires, mais irréfutables, de cette sorte, cas qui sont aussitôt tombés dans l'oubli, parce que personne ne les a pris en considération. Cet écrivain remarque : ces faits étaient peut-être trop solidement constitués pour être démolis par les critiques systématiques. En effet, il est curieux de remarquer que les cas qui prêtent le flanc au criticisme contraire sont seuls à être mis en avant, avec éclat, par les grandes revues métapsychiques, tandis que les cas assez parfaits pour éliminer toute controverse disparaissent aussitôt des yeux de tous, parce que les gros bonnets de la critique scientifique s'en désintéressent. Il s'ensuit que les cas de cette sorte finissent régulièrement par être enterrés dans les archives de nos sociétés métapsychiques (archives toujours difficiles à consulter, hormis par quelques chercheurs persévérants.

Il en est bien ainsi : c'est là la triste destinée qui attend les cas d'identification spirite présentant le grand tort d'être invulnérables. Et c'est ce qui devait arriver aussi aux cas exceptionnels que je vais énumérer.

En ces conditions, je me propose de résumer d'abord les cas en question, qui, (ainsi que le remarque l'auteur cité plus haut) « ont été immédiatement enterrés dans les archives des sociétés métapsychiques parce qu'ils étaient trop solides pour être démolis par les critiques systématiques ».

Je commence par le cas très remarquable concernant le défunt écrivain anglais Oscar Wilde, cas que j'ai longuement analysé dans cette même Revue (mars avril 1926), et qui se déroule par l'entremise du médium bien connu, Mme Esther Dowden. On y trouve recueillies toutes les preuves cumulatives que l'on est raisonnablement en droit d'exiger. D'abord la communication de nombreux incidents personnels ignorés de tous les assistants et dont on constata plus tard la vérité. Ensuite, la preuve mémorable de l'identité de l'écriture, qui ne se

⁴ La Revue Spirite, directeur Mr Humbert Forestier à Soual (Tarn)

borna pas à la transcription d'une simple signature (ce qui pourrait être attribué à un phénomène de cryptemnésie), mais qui continua fermement au cours de quelques centaines de pages. Vient ensuite la preuve encore plus importante, de l'identité du style, de la personnalité intellectuelle et morale du décédé, dans toutes les nuances de son caractère ; une personnalité complexe, originale, inimitable. Enfin, la grande preuve finale, consistant à dicter au médium une comédie toute entière, dans laquelle brillent toutes ses qualités, de ciseleur de phrases et d'artiste épris des mots et surtout son tempérament d'écrivain dramatique, avec toutes ses qualités et ses défauts, ainsi que sa façon d'arranger les scènes selon l'usage d'il y a un demi siècle et qui, depuis, tombé en désuétude.

Je rappellerai maintenant le deuxième cas du même genre, auquel Miss Néa Walker, membre de la Society for P.R. de Londres, a consacré un gros volume intitulé : *The Bridge : A case of Survival*. L'identification personnelle du décédé qui s'efforçait de démontrer sa présence spirituelle à sa femme adorée, s'est déroulée par l'entremise de différents médiums, et les renseignements véridiques, très nombreux, qui ont été fournis, constituent une valeur cumulative irrésistible. Ce cas, par suite des circonstances dans lesquelles il s'est développé, est fort intéressant et émouvant. Au point de vue scientifique, on y remarque quelques inexactitudes, théoriquement importantes, dans lesquelles l'entité qui se communiquait est tombée à propos de certains détails secondaires concernant des descriptions de milieux et des souvenirs affectifs. Ces inexactitudes, en effet, se transforment en des preuves éloquents, très efficaces, à l'appui de la présence spirituelle du décédé, parce qu'elles servent à éliminer toute forme de télépathie, de cryptemnésie, de cryptesthésie, de clairvoyance dans le passé et le présent. D'autre part, elles sont naturelles, et même rationnelles, si c'était le défunt qui se communiquait.

Un troisième cas plus extraordinaire encore, si on peut s'exprimer ainsi au sujet de cas également exceptionnels, est celui intitulé : *The Spirit Return of Mr Hacking*, que j'ai analysé longuement aussi dans la *Revue Spirite* (février mars 1927). Il s'est déroulé dans une série prolongée d'expériences, avec des méthodes rigoureuses de contrôle ; le défunt qui se communiquait était inconnu de tous les assistants et était mort depuis quarante ans. Il donna sur son propre compte et sur le compte de plusieurs autres personnes qu'il avait connues en son vivant, des renseignements très détaillés que l'on parvint à contrôler pour la plupart, jusqu'à atteindre l'énorme chiffre de 300 incidents véridiques. Il parvint de même à se manifester au médium en vision clairvoyante, habillé de la façon originale dans laquelle il l'était de son vivant : vision dont on put constater ensuite l'admirable exactitude, aussi bien en ce qui concerne le costume que portait le fantôme que relativement à l'aspect personnel, (y compris le détail d'une jambe très courbée), et cet autre détail d'un parapluie caractéristique, qu'il portait constamment avec lui.

Comme le cas du défunt Mr Hacking revêt une valeur théorique absolument décisive pour tous ceux qui n'ont pas l'esprit obscurci par des idées préconçues, il est bien d'ouvrir ici une parenthèse, afin de faire remarquer avec quel sans gêne les adversaires de l'hypothèse spirite, après en avoir dit deux mots, s'en désintéressèrent.

Le professeur Soal, ayant dû faire allusion à un cas analogue⁵ le compare au cas Hacking et s'exprime ainsi : « le cas dont je m'occupe a eu un curieux précédent dans le cas Hacking, qui s'est passé il y a quelques années. Dans cette dernière circonstance, la simple visite d'un ministre Wesleyen à la ville de Bury, visite ayant eu lieu peu de temps après que ce ministre eût assisté à une séance médiumnique, paraît avoir été la cause qui a fait jaillir d'un médium entransé une source inépuisable de renseignements véridiques, au sujet de commerçants, boutiquiers et autres citoyens, décédés depuis longtemps, mais qui avaient tous résidé dans le

⁵ Proceedings of the S.P.R., vol. XXX, p. 358.

district où avait vécu Mr Hacking, il y a un demi siècle. Dans cette circonstance le lien entre le cercle d'expériences et la prétendue « intelligence » qui se communiquait semble avoir été des plus ténus : en effet, la simple circonstance d'une personne appartenant au cercle en question, qui s'était rendue dans la ville de Bury, a suffi pour provoquer un flux extraordinaire de renseignements véridiques ».

Avec quoi le professeur Soal s'imagine candidement avoir éclairci le mystère. D'abord il aurait dû ajouter que l'accumulation imposante de détails, très variés, fournis par l'entité qui se communiquait n'était pas constituée d'informations sans connexion se rapportant à l'ancien milieu et aux habitants décédés de Bury, mais d'incidents et de souvenirs se rattachant à l'existence mortelle du défunt qui se communiquait. Etant donné cela, je remarquai que le fait d'attribuer un tel prodige de réminiscence des événements personnels et du milieu où vécut un personnage obscur, ignoré de tous (milieu totalement modifié après un demi siècle de transformations des édifices de la ville) ; le fait d'attribuer tout cela à la simple circonstance qu'un individu, ayant été pour la première fois à Bury avait assisté, quelques jours après, à une séance médiumnique, représente un spécimen édifiant et hautement instructif des pseudo explications, vides de sens, dont se contentent béatement les adversaires de l'hypothèse spirite.

Le professeur Soal a soin, en outre, de passer sous silence l'épisode du défunt Hacking qui apparut au médium en vision clairvoyante, avec cette circonstance très importante que la description qu'en donne le médium correspondait parfaitement à celle qu'en donnèrent deux dames âgées, qui ignoraient pour quelles raisons on leur demandait ces informations. On voudrait savoir si cet admirable épisode d'identification d'un inconnu par la vision clairvoyante, doit être considéré comme un effet naturel, rationnel, évident, causé par le passage de l'un des expérimentateurs par la petite ville où vécut Mr Hacking. Je remarquai modestement qu'il ne s'agit point ici de réminiscences d'événements passés ; on se trouve en présence d'une représentation véridique de l'aspect et du costume que portait un individu obscur, décédé quarante ans auparavant, dans une petite ville de province, alors que les expérimentateurs ignoraient même qu'il eut jamais existé. Voilà un épisode qui, dans les conditions dans lesquelles il s'est déroulé, ne peut être expliqué que par l'hypothèse spirite. Mais le professeur Soal l'oublia ou ne comprit pas sa valeur théorique... ou ne la comprit que trop.

Poursuivons. Je vais rappeler un quatrième cas, tout à fait analogue à celui de Mr Hacking, puisque les renseignements véridiques donnés par l'entité qui se communiquait sont tellement abondants, qu'il fallut un livre tout entier pour les contenir tous. Cet ouvrage est intitulé *The Conceling Ancel The Case of Hattie Jordan* ; son auteur est le musicien Florizel von Reuter, célèbre dans le monde de l'art pour son rare talent comme concertiste de violon. Il s'occupe, depuis plusieurs années, de recherches psychiques avec sa mère ; ils possèdent tous deux la médiumnité par l'écriture automatique. Le cas en question a été obtenu par la médiumnité de sa mère et, comme dans le cas Hacking, la défunte qui se communiquait fit connaître plus de 300 renseignements véridiques concernant son existence terrestre, ainsi que l'existence de personnes qu'elle avait connues de son vivant. Ces renseignements, de même que ceux donnés par Mr Hacking, ne provenaient pas toujours des souvenirs personnels de l'entité qui se communiquait ; cette dernière avait fréquemment recours à d'autres entités de défunts qu'elle avait connues en vie, afin d'atteindre plus complètement le but de démontrer à sa sœur sa présence spirituelle sur place. Il faut convenir que cet ingénieux stratagème contribue admirablement à conférer une efficacité irrésistible, en sens spiritualiste, au cas que j'examine ici. Il est bien de noter que toute la série d'expériences s'est déroulée en Europe, pendant que la sœur de la décédée vivait en Californie. Le fait que celle-ci n'a jamais assisté aux séances

revêt un grand intérêt théorique⁶.

J'ai dû faire une très longue citation et je m'en excuse. Ceux qui auront pris la peine de me lire jusqu'au bout seront, je l'espère, suffisamment édifiés pour comprendre sur quelles bases sérieuses a été édifiée la science spirite.

Qu'ils étudient donc notre science.

Comme le docteur Léon Wauthy⁷, ils comprendront que « arrivé à une époque de malaise, d'incertitude et d'anarchie sociale », le spiritisme « se révèle comme une nécessité de son temps ».

Après avoir étudié le spiritisme, ils admettront à quel point Sir Oliver Lodge avait raison quand, le 22 novembre 1914, prononçant un discours à Walworth, il disait : « la survie est scientifiquement prouvée au moyen de l'investigation scientifique ».

Le premier principe établi par le spiritisme est l'obligation, pour ses adeptes, de pratiquer la tolérance.

Le spiritisme, à mon avis, est appelé à servir de trait d'union entre la science et la religion. Je le ferai remarquer, beaucoup de personnes se disant matérialistes appliquent dans leur vie personnelle les règles dictées par leur conscience ; même si elles étaient certaines de ne jamais être vues par qui que ce soit, elles n'accepteraient pas d'accomplir une mauvaise action. Celles-là sont des spiritualistes qui s'ignorent. Lorsque nous parlons de lutter contre les méfaits du matérialisme, nous voulons simplement parler de ceux qui appliquent les conséquences du matérialisme.

⁶ Revue spirite 1937, 436 et s. (Revue spirite à Soual - Tarn)

⁷ Dr Wauthy, Science et spiritisme, p. 42

Une preuve cruciale de la réalité spirite

Il y a de nombreuses formes de médiumnité et chacune d'elles a permis de communiquer avec les morts⁸.

Les spirites ont-ils à leur disposition, pour prouver la réalité de leur science, ce que le R.P. Mainage a appelé une preuve cruciale ? On parle, disait-il en substance en 1920, du haut de la chaire de Saint Louis d'Austin⁹, des empreintes réalisées par Eusapia ; or, les deux ou trois que l'on possède viennent toutes de la même main. Du reste, si l'on voulait absolument vérifier que ce ne sont pas les mains du médium, pourquoi ne pas prendre les empreintes digitales du médium et celles des mains matérialisées ? Or, jamais aucun médium n'a accepté de se soumettre à ce contrôle. Ce serait pourtant là une preuve cruciale.

Lors des conférences contradictoires auxquelles le Père Mainage était régulièrement convoqué, j'ai démontré à quel point le dominicain était dans l'erreur. Je l'ai également prouvé dans mon livre « Les Vivants et les Morts ».

J'ai, en effet, signalé qu'Eusapia Paladino a pu très souvent (et non pas seulement deux ou trois fois) aider à la formation de mains et de visages qui ont laissé leur empreinte dans la terre glaise, sur le noir de fumée, dans la plactiline. Parfois, l'examen minutieux des moulages obtenus permettait de constater leur dissemblance formelle avec les mains et les visages des assistants et du médium.

Luce et Ombra du 1^{er} octobre 1905 rapporte une importante séance tenue à Gènes en juillet 1905, chez le Docteur Gellons, avec Eusapia comme médium.

Dans ces séances familiales, lit-on, où l'entité qui a guidé le médium a toujours réclamé un contrôle rigoureux, on eut la bonne fortune d'obtenir cinq empreintes dans l'argile, en peu de jours, et dans des séances d'une demi heure à trois quarts d'heure. La dernière seule dura une heure.

Or, il y avait seulement quatre personnes dans la pièce, y compris le médium, et les empreintes digitales de la cinquième personne étaient totalement différentes de celles du Docteur Gellons, de sa femme, de son fils Ernest et d'Eusapia Paladino.

Depuis la publication de mon livre *Les Vivants et les Morts*, en 1922, il s'est passé un événement extraordinaire qui, de l'aveu même du R.P. Mainage, apporte une preuve cruciale de plus de la réalité du spiritisme.

Mr Charles Stanton Hill, avocat, appartenait à un cercle spirite de Boston. Comme tous ses collègues, il avait déposé ses empreintes digitales chez le capitaine Fife, au service anthropométrique de Boston¹⁰.

Mr Hill mourut le 2 septembre 1930 et le 12 octobre, il donna, dans du mastic, trois empreintes digitales exactement semblables à celles qu'il avait pendant sa vie terrestre. Les spirites ont donc raison d'affirmer que les décédés peuvent communiquer avec les vivants et que la mort du corps physique n'entraîne nullement celle du corps psychique et de l'âme.

⁸ Pour connaître les diverses formes de médiumnité, voir Allan Kardec : le livre des médiums ; Paul Bodier : comment on devient médium ; José Lhomme : l'au-delà à portée de tous

⁹ Voir Henri Regnault : les vivants et les morts p. 375, 381 et suiv.

¹⁰ Voir la Revue spirite, février 1941

Magnétisme et spiritisme

En 1823, alors qu'il avait 19 ans, Allan Kardec commença à s'occuper du magnétisme. C'est seulement en 1854 qu'il entendit parler des tables tournantes par Mr Fortier, magnétiseur¹¹.

En 1858, dans la *Revue Spirite*, Allan Kardec, traitant de « la proche parenté » entre les « deux sciences » magnétisme et spiritisme, écrivait : elles se complètent et s'expliquent l'une par l'autre. Leurs adeptes respectifs diffèrent pourtant sur quelques points. Certains magnétistes¹² n'admettent pas encore l'existence, ou tout au moins la manifestation des Esprits ; ils croient pouvoir tout expliquer par la seule action du fluide magnétique... Nous-mêmes avons partagé cette opinion dans le principe, mais nous avons dû, comme tant d'autres, nous rendre à l'évidence des faits. Les adeptes du spiritisme, au contraire, sont tous ralliés au spiritisme... Le magnétisme a préparé les voies du spiritisme et les rapides progrès de cette dernière doctrine sont incontestablement dus à la vulgarisation des idées sur la première. Des phénomènes magnétiques, du somnambulisme et de l'extase aux manifestations spirites, il n'y a qu'un pas.

Dans le livre II, chapitre IX, du *Livre des Esprits*, n°555, Allan Kardec avait ainsi précisé sa pensée sur les rapports du spiritisme avec le magnétisme : « le spiritisme et le magnétisme nous donnent la clef d'une foule de phénomènes sur lesquels l'ignorance a brodé une infinité de fables où les faits sont exagérés par l'imagination. La connaissance éclairée de ces deux sciences, qui n'en font qu'un pour ainsi dire, en montrant la réalité des choses et leur véritable cause, est le meilleur préservatif contre les idées superstitieuses.

Mr Varley, ingénieur en Chef des Compagnies de télégraphie internationale et transatlantique, inventeur du condensateur électrique ayant permis la réalisation de la télégraphie sous marine déposait devant le Comité de la Société Dialectique de Londres. Il affirma qu'au cours des expériences auxquelles il assista, il restait calme et lucide. Je pense, dit-il que le somnambulisme et les trances spirites sont produits par les mêmes moyens et que les forces magnétiques et spirites ne sont qu'une seule et même chose. Elles sont toutes deux la manifestation d'un esprit et, selon moi, toute la différence qui existe, entre elles, est la suivante : dans la transe magnétique, la force qui domine et entraine le sujet vient du corps humain ; dans la transe spirite, l'agent qui exerce son pouvoir sur le sujet ne vient pas d'un corps humain.

Le magnétisme, du reste, est très ancien. Dans la *Revue spirite* de janvier 1874, on cite un document écrit par Mr de Bruno en 1788 ; afin de guérir un malade, il le tenait par les pouces afin, écrit-il, de s'établir le rapport de mouvement entre nous. En même temps, il priait Dieu et les « êtres immatériels et bienfaisants », leur demandant de lui permettre de réaliser pour « cette créature tout le bien qu'il est en ma puissance de lui faire et tout celui dont elle est susceptible ».

Les magnétiseurs qui ont précédé le spiritisme ont eu, au cours de leurs expériences, l'occasion d'avoir affaire à des Esprits. Ecrivain au Docteur Billot, Deleuze lui disait : « je ne vois pas de raisons pour nier la possibilité de l'apparition des personnes qui, ayant quitté cette vie, s'occupent de ceux qu'elles ont chéries et viennent se présenter à eux pour leur donner des avis salutaires ».

Dans son *Traité complet du magnétisme animal*, à la page 241, du Potet écrit, en parlant des expériences de magnétisme avec Mme H... : « l'âme d'un teneur de livres, qui avait commis

¹¹ Voir p. 12 paragraphe 6

¹² Allan Kardec donne cette explication : le magnétiseur est celui qui pratique le magnétisme ; magnétiste se dit de quiconque en adopte les principes. On peut être magnétiste sans être magnétiseur, mais on ne peut être magnétiseur sans être magnétiste.

quelques infidélités pendant sa vie, la vint prier, en redingote grise râpée, de dire à sa veuve de ne pas cacher davantage les livres dans lesquelles se trouvaient ses fausses écritures et lui indiqua l'endroit où ils étaient, pour qu'elle les dénonçât à la justice. Elle obéit. A l'aide de ces livres, quelques torts du mort furent réparés ».

Le magnétisme et le spiritisme sont donc deux sciences ayant des rapports étroits.

Les spirites belges ont, en ce qui concerne les rapports du magnétisme et du spiritisme, une conception semblable à la mienne. A la suite du rapport présenté par mon ami Mr Achille Biquet, vice président de l'U.S.B., au congrès spirite belge de 1946 un vœu très important a été adopté à l'unanimité. J'ai proposé au Congrès Spirite Français de l'adopter également afin de consacrer officiellement l'utilité du magnétisme dans la recherche du phénomène spirite.

Voici le texte de ce vœu, adopté par le Congrès Spirite Français de septembre 1946.

Considérant :

- que les magnétiseurs de la première moitié du 19^{ème} siècle, ont constaté avant le spiritisme doctrinal, en dehors des guérisons merveilleuses obtenues par leurs pratiques, des manifestations d'entités de défunts par l'entremise somnambulique ;
- que le magnétisme a préparé ainsi les voies du spiritisme ;
- que le magnétisme et spiritisme sont deux sciences ayant des rapports intimes.

Le Congrès National de Liège 1946 rappelle que le spiritisme ne peut pas rester en dehors de la science magnétique ;

- souligne que celle-ci, au même titre que le spiritisme, doit s'entourer de garanties scientifiques et morales sérieuses ;
- il conseille l'étude du magnétisme, dans un but exclusivement scientifique et thérapeutique, aux chefs de groupe, aux guérisseurs, à tous les chercheurs sérieux ;
- il émet le vœu de voir organiser des cours à cette fin, sous la direction de personnes très compétentes et très morales ;
- il commande de n'autoriser la pratique du magnétisme dans les locaux officiels qu'aux seules personnes offrant le maximum de garantie morale et prouvant, par un examen préalable, qu'elles possèdent des connaissances approfondies en magnétisme et en spiritisme.

Les rapports spirites franco-belges

Il y a toujours eu entre les spirites belges et les spirites français les rapports les plus cordiaux. En retraçant la vie de notre maître et ami Gabriel Delanne, nous n'avons pas manqué, Paul Bodier et moi, de signaler ce fait important.

Le 4 septembre 1882, écrivions-nous, les chefs de groupe spirites parisiens tinrent une importante séance ayant pour but d'étudier le programme d'une réunion organisée en Belgique par les spirites belges qui avaient invité les spirites français à déléguer quelques-uns des leurs.

Il s'agissait d'essayer de grouper les spirites en une seule et vaste association.

Gabriel Delanne fut nommé secrétaire de cette importante réunion, présidée par P.G. Leymarie. Cela prouve quelle influence il avait déjà su acquérir dans les milieux spirites français et belges.

Le résultat de ces importantes assises fut la création d'une Fédération Spirite Française et Belge.

En 1883, cette Fédération devint la Fédération franco belge latine.

Les pionniers français du spiritisme ont été appelés en Belgique pour y faire des conférences. Je ne possède pas, il s'en faut, tous les documents mais j'ai trouvé dans le compte rendu Congrès spirite universel, tenu à Bruxelles en 1910, mention des délégués français ; c'étaient Mrs Léon Denis, Chartier, Thureau, Pillaut, Béziat, Bonnardot, Chevreuil.

Mr André Richard alla à maintes reprises conférer en Belgique et depuis 1922 j'y suis allé également plusieurs fois.

Depuis 1939, en Belgique comme en France, la diffusion du spiritisme fut ralentie mais ne cessa pas.

En 1946, à l'occasion du Congrès national belge, l'Union Spirite Belge m'invita à aller faire deux conférences. Ce fut une joie pour nous tous de nous retrouver et je ne manquai pas de rappeler à Mr José Lhomme, Président à l'U.S.B., ce qui avait existé en 1883.

Depuis ce congrès, les relations cordiales et fraternelles entre nos deux pays sont devenues plus étroites. Sachant à quel point nos enfants étaient malheureux, nos amis belges ont tenu à offrir des vacances à des enfants spirites français et ceux des nôtres qui en ont profité sont revenus enthousiasmés. Ils étaient porteurs de colis bien garnis destinés aux enfants qui n'avaient pas pu faire le voyage.

Il faut souhaiter la création, dans l'avenir, d'une société spirite franco belge. Il est également souhaitable de penser dès maintenant à une revue spirite groupant les pays de langue française : Belgique, Suisse, France ; ce projet pourra seulement être réalisé quand les relations internationales seront à nouveau normales

Spiritisme et spiritualisme

Fidèle au principe de tolérance qui est l'une des bases du spiritisme, l'U.S.F., ayant appris très tardivement l'existence du Congrès spiritualiste mondial, offrit le 5 juillet 1946 au Comité organisateur d'y participer. Le 8 juillet, Mr Wittermans, ancien sénateur de Belgique, secrétaire général, nous écrivait : « si j'avais connu votre société plus tôt, je n'aurais pas manqué de lui adresser les circulaires du Congrès ».

De son côté, l'Union Spirite Belge adhérait également. Comme pour l'U.S.F., seul le manque d'information était la cause de cette apparente mise à l'écart.

Il faut dès maintenant, indiquer que le spiritisme eut une place importante dans les travaux du Congrès.

Mr Biquet, vice président de l'U.S.B., fut nommé président de la section scientifique. J'ai été choisi pour faire partie de la Commission des onze membres, chargée de coordonner les différents avants projets de la charte spirituelle de l'Humanité.

Dès l'ouverture du Congrès, j'ai été amené à remercier Mr Van Den Meulebroeck, Bourgmestre de Bruxelles, après la visite de l'Hôtel de Ville, faite sous sa direction.

Le gouvernement belge était représenté dans le Comité de patronage, par Mr Spaack, ministre des Affaires étrangères, et par Mr Buisseret, ministre de l'Intérieur qui, le 13 août vint faire un discours très spiritualiste.

La Belgique, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie, la Suisse, la Suède, le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas, la France et les spiritualistes russes étaient représentés par 65 sociétés.

Le but du Congrès était de :

1° réunir les spiritualistes dans le désir d'entente et d'union afin de travailler à établir le règne de la fraternité et de l'amour.

2° Rédiger la charte spirituelle de l'Humanité. Le Congrès était la suite du Congrès tenu à Bruxelles en 1922 par la Fédération des sociétés de culture morale et du Congrès tenu à Bruxelles en 1924 par l'Alliance Spiritualiste Universelle et l'Internationale des Amis de l'Ordre Spirituel.

La plus grande fraternité présida aux discussions, aussi bien pendant les réunions générales qu'à la Commission des Onze.

Les difficultés de correspondance avec toutes les Nations, les frais élevés de voyage, le manque d'informations relativement aux différents mouvements spécialistes, n'avaient pas permis au Comité organisateur de toucher tout le monde. Mais, tel qu'il fut, le Congrès spiritualiste mondial de 1946 doit avoir une importance très grande si, dans chaque pays, des comités locaux sont formés et travaillent utilement.

Le Congrès fut présidé par Mademoiselle Bellemin, de la Fraternité Blanche et son secrétaire général fut Mr Wittermans.

Le mouvement spirite était représenté notamment par le Centre spirite Charité et Liberté de Barcelone, par la Fédération spirituelle du Portugal.

Dans le premier livre, publié par le Congrès, et mis à la disposition des Congressistes, on trouve une adresse du Centre spirite Charité et Liberté de Barcelone, un rapport du colonel Faure de Rosa, président de la Fédération spirituelle du Portugal, qui démontre que le spiritisme défend et préconise le socialisme chrétien.

Mr Surgés, directeur de la Société de Recherches et d'expérimentation psychiques de Bruxelles, avait présenté un rapport sur ses expériences personnelles et un autre sur les problèmes du bien et du mal.

Sur 76 pages, le 1^{er} volume du Congrès comporte : 21 pages de spiritisme, 19 pages de spiritualisme général, 4 pages de théosophie, 2 pages de bahaïsme, 4 pages d'ésotérisme, 3 pages d'adresses envoyées au Congrès, 14 pages relatives à l'organisation, et 5 pages pour

les titres, pages de garde, table des matières.

Notre science était donc déjà largement représentée avant l'envoi des rapports de l'U.S.B. et de l'U.S.F. qui paraîtront, en tout ou partie, dans le 2^{ème} volume, le 1^{er} comprenant seulement la documentation envoyée avant le 15 juin 1946.

Le gouvernement belge, prêtant son appui au Comité d'organisation du Congrès, avait consenti à inviter les gouvernements étrangers à envoyer des délégués au Congrès. Malheureusement, cela ne fut pas fait et, à ma connaissance, aucun gouvernement n'a envoyé de délégué. Mais cela ne doit pas empêcher les hommes de bonne volonté de continuer, envers et malgré tout, leur action de propagande.

La Commission des Onze, après avoir beaucoup travaillé et discuté, dans une ambiance toujours très fraternelle, proposa à la réunion plénière un texte de charte qui est loin d'être parfait mais qui peut cependant être admis par les différents gouvernements. Quelques observations furent présentées, des discussions serrées amenèrent à changer quelques mots, mais les idées exprimées par la Commission des Onze furent généralement adoptées par acclamation, avec quelques modifications de détail.

Après étude de l'avant projet du Comité organisateur, le Bureau de l'U.S.F. l'avait adopté, sauf en ce qui concerne la vivisection ; nous aurions désiré moins d'absolu et Mr André Dumas avait été chargé de faire un rapport sur ce sujet.

J'étais donc chargé de défendre le point de vue suivant : l'Union Spirite Française, approuvant complètement les termes de l'avant projet de « Charte Spirituelle de l'Humanité », estime cependant qu'on ne doit pas condamner en bloc la vivisection et méconnaître les immenses services qu'elle a rendu et rend à la science, à la médecine et à la chirurgie notamment.

La vivisection inutile doit être prohibée : en particulier celle qui est pratiquée devant des étudiants à des fins d'enseignement, doit être remplacée par la projection de films reproduisant les expériences initiales.

La vivisection expérimentale doit être réservée à des savants éminents, et pratiquée avec l'anesthésie générale ou partielle, selon les cas, de manière à éviter toute souffrance inutile.

L'Union Spirite Française propose donc la rédaction suivante du paragraphe II : « ... non seulement pour les humains, mais aussi pour les animaux, auxquels toute souffrance inutile doit être évitée, notamment par la prohibition des expériences de vivisection que leur but scientifique ne justifierait pas, en particulier de celles qui sont pratiquées à des fins d'enseignement et qui devraient être remplacées par la projection de films des expériences initiales ».

Malheureusement, je ne pus obtenir satisfaction.

Telle que fut votée, et malgré ses imperfections, inhérentes à toute chose humaine, la Charte peut être un excellent instrument de travail pour les hommes de bonne volonté.

L'Union Spirite Belge l'a ratifiée. Son vice président, Mr Biquet, est membre du Comité organisateur des prochains Congrès. Il a été décidé qu'il y aurait chaque année un Congrès et que celui de 1947 se tiendrait à Paris.

Voici donc la Charte Spirituelle de l'Humanité que je demande au Congrès d'accepter. Il est impossible, naturellement, d'y changer quoi que ce soit. Au Congrès de 1947, nous pourrions demander des modifications.

Après avoir lu le texte de la Charte, j'ai ajouté : quelle que soit la décision du Congrès Spirite Français relativement à cette charte, j'ai la conviction qu'à Bruxelles nous avons travaillé utilement pour la paix future de l'Humanité.

L'application de la loi d'amour a été le but que chacun des Congressistes a voulu atteindre. Cette loi doit mettre d'accord tous les spiritualistes, y compris les catholiques. J'en trouve la preuve dans un livre où l'Abbé Thellier de Poucheville, sous le titre, Tout l'Évangile dans toute la vie, démontre le rôle de l'amour. « Aimez-vous les uns les autres » dit-il, est « l'ordre par excellence, le principal, le central, le total : aucun de ces mots n'est trop ambitieux ».

Et, dans ce même livre, je trouve ce passage (p. 25) : « quand viendra l'heure de fixer définitivement le destin de l'innombrable famille humaine, comment établira la ligne de partage redoutable entre deux fractions à jamais séparées ? A quelle vertu les Bienheureux devront-ils d'être sauvés, pour quelle faute les maudits seront-ils précipités dans la géhenne ? »

A cette question l'Abbé Thellier de Toucheville répond qu'il faudra prouver ne pas avoir été égoïste.

La loi d'amour fera les bienheureux, après la mort, mais elle doit servir ici bas à établir la paix du monde pour l'amour de tous les spiritualistes, catholiques compris et y compris aussi tous les matérialistes qui, obéissant à leur conscience, sont des spiritualistes qui s'ignorent. Depuis la publication de Spiritisme 1946, le deuxième Congrès spirituel mondial tint ses assises à Paris, au Palais de la Mutualité, du 17 au 20 septembre 1947. Il réunit 277 délégués venus de 25 nations qui représentaient tous les principaux mouvements ou religions.

La Charte Spirituelle de l'Humanité, votée à Bruxelles en 1946, fut confirmée par le Congrès de Paris. En voici le texte :

Principes

Religion

1- Il existe, au-delà et en dehors des diverses institutions ecclésiastiques et des mouvements spirituels, une Religion Universelle Idéale, formée par l'union de tous ceux qui croient à la réalité d'une Puissance Suprême (appelée Dieu, Père Céleste, Vie Universelle, Providence, Energie Cosmique ou tout autrement), dans la réalité d'une direction intérieure de l'Humanité, et dans l'immortalité de l'âme.

2- Cette Puissance Suprême, éternelle, immuable et permanente, est la Créatrice, la Directrice, la Conservatrice de tout ce qui existe. Tout se ramène à sa propre Essence, et le but de toute Vie est la manifestation de la perfection la plus élevée à atteindre dans le temps et l'espace.

3- Il y a une similitude de doctrine entre les principes fondamentaux de toutes les religions et ceux de la morale la plus haute. Le Royaume de l'Esprit proclamé par elles n'est autre que celui du Mystère de la Vie, sacrée par elle-même et ouvrant sans cesse des perspectives plus profondes.

4- Les croyants rattachés aux Eglises constituées ont pour devoir d'approfondir les points communs de leur doctrine et le côté voilé de leurs Ecritures, ce afin de pouvoir mieux pratiquer la loi d'amour universel, dans une estime et une compréhension mutuelles.

Philosophie

5- Il existe une Unité de Vie, interdépendante entre tous les êtres. Chaque être est un microcosme, image du macrocosme, doué de toutes les qualités divines de la Vie Universelle, manifestées ou en voie de développement.

6- Il existe une loi d'évolution spirituelle, à laquelle sont soumis tous les êtres. Cette loi oriente toute création, à travers les différents règnes de la Nature, vers la perfection finale.

7- L'homme, de par son origine divine, est un être triple, se composant du corps, de l'âme et de l'esprit ; il porte en lui-même la source de sa conscience et le fondement de la dignité humaine.

8- La grandeur réelle ne peut être atteinte que par l'intelligence des Mystères de la Vie et la pratique des Lois supérieures qui gouvernent toute existence.

Science

9- La science positive, en considération de sa nature exclusivement mentale, ne peut pousser ses investigations et expérimentations que relativement au monde de l'espace et du temps, et

laisse entier le domaine de la Foi.

10- Les dernières découvertes de la Science physico biologique ont prouvé l'existence derrière les manifestations apparentes de la matière, d'une énergie qui est, en réalité, une manifestation spontanée et interne, émanant du Mystère Spirituel de la Vie.

11- La science a pour but suprême la synthèse et l'application de la connaissance du monde des phénomènes au bénéfice de tous les êtres.

12- En vue du plein épanouissement de la Civilisation, la science doit être coordonnée avec la Philosophie et la Religion.

Règles

Religion

1- Atteindre la plus haute perfection dans toutes les branches de la Vie doit être le but des diverses religions et écoles d'enseignement.

2- Une liberté spirituelle entière doit être garantie à tous les hommes sans considération de religion ou de credo. Quels que soient le lieu ou l'époque auxquels cette liberté est refusée, l'évolution de l'individu, autant que celle du corps collectif de l'Humanité, en est entravée.

3- Le mépris des principes d'interdépendance et de dignité humaines, vu de l'angle de l'Esprit, ne peut mener le monde qu'à la décadence et à la destruction.

Science

4- Les découvertes de la Science doivent être mises à la disposition de l'Humanité dans le but d'élever les Peuples et les Nations à un niveau supérieur aux points de vue matériel et moral.

5- La Religion véritable est le langage divin par lequel l'Esprit Universel parle à l'âme de l'homme ; la vraie Philosophie en est la grammaire, la vraie Science en est la technique et l'Art véritable, sa démonstration.

La Science doit coopérer ainsi avec la Religion et la Philosophie dans le but de démontrer la nécessité d'obéir aux lois qui gouvernent la Vie.

6- La Société a pour devoir de protéger toute la Nature et les créatures contre la destruction. Il y a ainsi lieu de condamner la peine de mort, les expériences de vivisection, ainsi que toute autre pratique de cruauté envers les hommes et les animaux.

Education

7- Les progrès de la Société exigent que soit encouragée la création de grands Centres Universels d'enseignement à base spirituelle comportant l'étude de la parapsychologie (expérimentale ou non), en vue d'une compréhension meilleure du Mystère de la Vie et des lois gouvernant toute existence, ainsi que de la libération d'un matérialisme amoral.

8- L'Education de la jeunesse doit être basée sur la constitution physique effective, mentale et spirituelle de l'homme. Elle doit tendre à sa culture intérieure, en développant le sentiment de la beauté de la vie, l'enthousiasme pour l'existence et les idéaux les plus élevés, pour le respect de l'ordre et la protection des faibles.

9- Les moyens de développement et d'application des qualités latentes internes doivent être donnés à tout individu sans tenir compte de sa condition sociale et financière ou de celle de ses parents.

Tous les systèmes d'éducation doivent tendre à éveiller chez les élèves une plus grande conscience de leurs devoirs et responsabilité, afin d'être élevés au rang de Citoyens du Monde dans le sens le plus noble, ayant de l'admiration pour les grands hommes, les bienfaiteurs et bienfaitrices à travers toute l'histoire.

10- Une discipline personnelle, un jugement libre et le respect des opinions d'autrui, à condition qu'elles ne soient pas nuisibles à la collectivité, constituent le fondement de la

culture individuelle.

Art

11- L'art, étant une manifestation de l'inspiration et du pouvoir créateur, serviteur de la beauté idéale, et conçu comme la splendeur du vrai et la poursuite de la perfection, doit être une force élévatrice sociale, tendant vers une expression plus complète de l'Esprit Divin, source sublime de toute création. A ce titre, l'Art doit prendre une place majeure dans les programmes d'enseignement.

12- La Musique, réflexion des harmonies célestes, est le langage même de l'Esprit. Elle fait pénétrer l'homme au sein des Mystères les plus profonds de la Vie, et doit être cultivée dans ce but.

Le troisième Congrès Mondial aura lieu à Lausanne, du 11 au 24 août 1948

Table des matières

Avant-propos	2
Ce qu'est le spiritisme	3
Pourquoi il faut propager le spiritisme et comment on peut le faire	4
Le spiritisme et les savants	8
Une preuve cruciale de la réalité spirite	14
Magnétisme et spiritisme	15
Les rapports spirites franco-belges	17
Spiritisme et spiritualisme	18